Affiché le 09/07/2020

SLOW

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT POUR LES AMÉNAGEMENTS DE VILLAGES

(dossiers déposés avant le 9 mars 2020)

DEMANDES DE SUBVENTIONS PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE CLASSIQUE

COMMUNE OPÉRATION	СОÛТ НТ	DÉPENSE SUBVEN- TIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
1) CAZALS Sécurisation et traitement de la structure de la passerrelle – tranche 1 VIAM/00001836	158 505 €	80 000 €	78 505 €	54 %	<u>43 200 €</u>
Observation: En application subventionnable arrêtée à 78					ne de dépense
2) GIMAT Aménagement aux abords de la salle des fêtes VIAM/00001879	36 170 €	36 170 €	-	54 %	<u>19 531 €</u>
3) LAVIT DE LOMAGNE Création d'un parcours de valorisation du patrimoine culturel dans le village VIAM/00000944	9 048 €	9 048 €	-	18 %	1 628 €
4) MONTECH Aménagement de la cour de l'école et remise aux normes d'équipements pour l'accueil des élèves VIAM/00001958	43 726 €	43 726 €	-	12 %	5 247 €
5) NÈGREPELISSE Travaux de construction de passerrelles pour accès à l'île de Nègrepelisse – tranche 1 VIAM/00001848	150 000 €	80 000 €	70 000 €	12 %	9 600 €
Observation: En application du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable arrêtée à 70 000 € HT pourrait être accordée à la commune.					
6) SAINT NAUPHARY Sécurisation des abords de l'école Paul Bonnans VIAM/00001316	11 658 €	11 006 €*	-	18 %	<u>1 981 €</u>
Observation: *La dépense su de financement public plafor					

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le 09/07/2020

- LU---

		T _		ID: 082-2282000	10-20200609-CP2020 06 26-DE
COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN- TIONNABLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
7) TOUFFAILES Aménagement d'un cheminement reliant le lotissement au bourg VIAM/00000908	17 151 €	17 151 €	-	31,20 %	<u>5 351 €</u>
8) TRÉJOULS Travaux place de Tréjouls VIAM/00001875	4 630 €	4 630 €	-	54 %	<u>2 500 €</u>

DEMANDES DE SUBVENTIONS PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE CLASSIQUE

(dossiers déposés avant le 9 mars 2020)

2^{èMES} TRANCHES

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN- TIONNABLE		SUBVENTION DÉPARTEMEN TALE
9) CAZALS Sécurisation et traitement de la structure de la passerelle tranche 2 VIAM/00001981	158 505 €	65 249 € *	54 %	<u>35 234 €</u>

<u>Observation</u>: Première tranche de dépense subventionnable plafonnée à 80 000 € examinée à la présente commission dans le cadre de la liquidation de l'enveloppe 2016-2020.

^{*} La dépense subventionnable est ramenée à 65 249 € HT compte tenu du solde disponible de l'enveloppe communale 2016-2020

10) NEGREPELISSE Travaux de construction de passerrelles pour accès à l'île de Nègrepelisse – tranche 2 VIAM/00001998	150 000 €	70 000 €	12 %	8 400 €
---	-----------	----------	------	---------

<u>Observation</u>: Première tranche de dépense subventionnable plafonnée à 80 000 € examinée à la présente commission dans le cadre de la liquidation de l'enveloppe 2016-2020.

TOTAL: 132 672 €

Le Président,

Christian ASTRUC